



N°: 1479 / ANS / DG/2025



### AVIS DE CONSULTATION N°30/2025

L'Agence Nationale du Sang, lance une consultation conformément aux articles 18 et 19 la loi N°23-12 du 05 Août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et selon les articles 13 ,14 ,16 ,19 ,20 et 22 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

#### 1- OBJET DE LA CONSULTATION : « Suivi des travaux au niveau du siège de l'agence nationale du sang pour l'année 2025 »

#### 2- CONDITIONS D'ELIGIBILITE DU SOUMISSIONNAIRE :

La présente consultation s'adresse aux bureaux d'étude techniques inscrits au tableau national des architectes algériens justifié par une attestation et un agrément délivré par les services compétents.

#### 3- RETRAIT DU CAHIER DES CHARGES :

Les soumissionnaires intéressés par la présente consultation ou leur représentant dûment désignés peuvent retirer le Cahier des charges auprès du service des marchés publics et du contentieux de l'Agence Nationale du Sang, sise au : 15 route du Kadous Tixeraine-Alger à partir de la date d'affichage de la présente consultation.

#### 4- CONTENU DU DOSSIER DE SOUMISSION :

Les dossiers de soumission comprendront, un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière à Savoir :

##### ➤ Dossier de candidature qui contient :

- Une déclaration de candidature datée, signée et cachetée.
- Une déclaration de probité datée, signée et cachetée.
- Délégation de pouvoir de signature si elle existe datée, signée et cachetée.
- Mise à jour de l'agrément 2025 à CNOA (Conseil National de l'Ordre des Architectes) pour les bureaux d'études privés / Registre de commerce électronique et statue pour les bureaux d'études étatiques.
- Copie d'inscription délivré par les services compétents.
- Copie du numéro d'identification fiscale (NIF).
- Copie du numéro d'identification statistique (NIS).
- C20 dans le cas de non assujetti à la TVA délivré en 2025.
- Copie du relevé d'identité bancaire (RIB).
- Moyens humains justifiés par un diplôme, affiliation à la CNAS.
- Attestations de bonne exécution portant objet de la présente consultation, et ce, lors des dix (10) dernières années (de 2016 à 2025) délivrée par un maître d'ouvrage publique.
- Attestation de visite sur site renseignée, cachetée, datée et signée par le soumissionnaire et le service contractant.
- Moyens matériels, les véhicules à mettre dans le projet justifié par carte grise et attestation d'assurance en cours de validité.

##### ➤ L'offre technique qui contient :

- Une déclaration à souscrire datée, signée et cachetée.
- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique à savoir : un mémoire technique justificatif daté, signé et cacheté.
- Une lettre d'engagement sur le délai d'exécution datée, signée et cachetée.

- Le présent cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté » daté, signé et cacheté sur toutes les pages paraphés par ses soins.
- L'offre financière qui contient :
  - La lettre de soumission datée, signée et cachetée.
  - L'évaluation des honoraires datés, signé et cacheté.
  - Une facture pro-forma originale cachetée et signée, contenant la date, la raison sociale, le NIS, le RIB, l'adresse et numéro de téléphone du contractant et du cocontractant. Le montant doit comporter les prix en chiffres et en lettres.

**Agence Nationale du Sang**  
**Sise à 15, Route du Kadous, BP : 59 - Tixeraine, Alger**  
**NIS : 099516125073811**  
**Tél : (+213) 023 53 32 79**

**NB : -Toutes les pièces doivent être renseignées, datées et signées par le soumissionnaire conformément aux modèles joints au cahier des charges.**

#### **5- FORME ET PRESENTATION DE L'OFFRE :**

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière. Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise la référence et l'objet de la consultation ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique », ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant les mentions suivantes :

**CONSULTATION N°30/2025**

**« Suivi des travaux au niveau du siège de l'agence nationale du sang pour l'année 2025 »**  
**« A ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluations des offres »**

#### **6- DUREE DE PREPARATION DES OFFRES :**

La durée de préparation de l'offre est fixée à **Six (06)** jours à compter de la date de la première parution de l'avis de consultation.

Le service contractant peut avant la date de dépôt des offres s'il le juge utile, procéder à une prorogation de la durée de préparation des offres.

#### **7- DATE ET HEURE LIMITE DE DEPOT DES OFFRES :**

Conformément à l'article 66 du décret présidentiel N°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les offres doivent être déposées le dernier jour de la durée des préparations des offres de 8h30 à 13h30 à l'adresse suivante :

**Agence Nationale Du Sang, service des marchés publics et du contentieux**  
**Sise au 15, Route du Kadous Tixeraine, Alger**

- Date et l'heure d'ouverture des plis : ..... **18 NOV 2025** ..... à 13h30.
- Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date de dépôt des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
- Tout pli ne respectant pas l'anonymat ou réceptionné hors délai sera rejeté.

**Fait à Alger, le 13 NOV 2025**

**La Directrice Générale**



**الجنة العامة**  
**ل الوطنية للدم**  
**جنة**